

REGION DU SUD  
DEPARTEMENT DE L'OCEAN  
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE KRIBI 2<sup>ème</sup>  
BP : 176 KRIBI,  
Tél : 222.46.16.85 / 222.46.16.86



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace—Work—Fatherland  
SOUTH REGION  
OCEAN DIVISION  
KRIBI II COUNCIL

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS  
*INTERNAL TENDER BOARD*

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAK  
II/SG/SM/CIPM/2022 DU 24/01/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC  
MATERNEL EQUIPÉ A L'ECOLE MATERNELLE DE MIMBOUGUE DANS L'ARRONDISSEMENT  
DE KRIBI II DEPARTEMENT DE L'OCEAN REGION DU SUD.

FINANCEMENT : MINEDUB 2022

IMPUTATION :

1. Objet de l'Appel d'Offres :

Le Maire de la Commune de KRIBI II, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour N°003/AONO/CAK II /SG/SM/CIPM/ 2022 DU 24/01/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE EQUIPÉ MATERNELLE DE MIMBOUGUE DANS L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI II DEPARTEMENT DE L'OCEAN REGION DU SUD.

2. Consistance des travaux :

La présente consultation a pour objet : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL EQUIPÉ A L'ECOLE MATERNELLE DE MIMBOUGUE DANS L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI II.

Les travaux rassemblent les tâches suivantes :

- ↓ Travaux préparatoires - Etudes ;
- ↓ Terrassement ;
- ↓ Fondation ;
- ↓ Maçonneries en élévation
- ↓ Charpente - Couverture ;
- ↓ Menuiseries ;
- ↓ Travaux de plomberie ;
- ↓ Travaux de carrelages
- ↓ Les fosses septiques et puisard
- ↓ Electricité ;
- ↓ Peinture ;
- ↓ Voirie et Réseaux Divers (VRD).

**3. Délai d'exécution :**

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois.

**4. Allotissement : LOT UNIQUE**

**5. Coût prévisionnel :**

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de 29 000 000 (Vingt Neuf Millions) de Francs CFA :

**6. Participation et origine :**

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais.

**7. Financement :**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base (MINEDUB) Exercice 2022

**8. Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 580 000 (Cinq Cent Quatre-Vingt Mille) Francs CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

**9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres :**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Commune de KRIBI II.

**10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres :**

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dès publication du présent avis au secrétariat de la commission interne de passation des marchés publics de la commune de KRIBI II, sur présentation de l'originale d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la commune de KRIBI II d'une somme non remboursable de Trente-cinq Mille (35.000) francs CFA.

**11. Remise des offres :**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont un **(01) original et six (06) copies** marquées comme tels, devra être déposée contre récépissé à la Commune de KRIBI II, au plus tard le **23/02/2022 à 13 Heures** précises et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°003/AONO/CAK II/SG/SM/CIPM/ 2022 DU 24/01/2022 POUR LES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE MIMBOUGUE DANS  
L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI II DEPARTEMENT DE L'OCEAN REGION DU SUD.**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**12. Recevabilité des offres :**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Prefet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

**13. Ouverture des plis :**

L'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps le **23/02/2022 à 13 Heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marches Publics de KRIBI II. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

**14. Critères d'évaluation :**

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

**1. Critères éliminatoires :**

- Dossier administratif incomplet au terme du dépouillement ou non conforme, sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;

- Absence de la caution ;

- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;

- Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés).

- Avoir obtenu moins de 70% des critères essentiels de qualification.

**2. Critères essentiels**

I	PRESENTATION GENERALE	(01 point)
II	EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE	(03 points)
III	MOYENS HUMAINS	(06 points)
IV	MOYENS MATERIELS	(03 points)
V	METHODOLOGIE D'EXECUTION	(04 points)
VI	CAPACITE FINANCIERE	(01 point)

**15. Attribution :**

Conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évalué la moins disante.

**16. Durée de validité des offres :**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements complémentaires :**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de KRIBI II. Tel. : 695 14 16 17/

KRIBI II, le ..... 24 JAN 2022



Neale Epse Noutoum Thérèse  
Maire

**Ampliations :**

- PREFET/O
- DDMINTP/O
- DDMINMAP/O ;
- DDMINEPAT/O
- DDMINEDUB/O
- ARMP/SUD (Pour diffusion) ;
- CAMEROON TRIBUNE (Pour Publication) ;
- Affichage ;
- Chrono/Archives.